



# INSCRIPTIONS 2022-2023

Nouvelle inscription

Ré-inscription

## ELEVE

Nom Prénom : .....

Date de Naissance : .....

Adresse : .....

CP /Commune : .....

Tél. Portables : .....

Email (EN MAJUSCULE): .....

Profession/ Scolarité : .....

### RESPONSABLE LEGAL (pour les élèves mineurs)

Nom Prénom : .....

Adresse : .....

CP /Commune : .....

Email (EN MAJUSCULE) : .....

Tél portable : .....

Profession : .....

### RESPONSABLE LEGAL (pour les élèves mineurs)

Nom Prénom : .....

Adresse : .....

CP /Commune : .....

Email (EN MAJUSCULE) : .....

Tél portable : .....

Profession : .....

### CURSUS OU FORMATION SOUHAITEE

**! Attention nouvelles disciplines !**

(En fonction des places disponibles)

PETITE ENFANCE - EVEIL MUSICAL

CURSUS ENFANT\*

CURSUS ADULTE \*\*

HORS CURSUS \*\*\*

1 - Instrument(s) (par ordre de préférence) : .....

2 - Formation Musicale : .....

3 - Pratique(s) Collective(s) : .....

1 : **! Violon alto - Violoncelle !** - Tuba - Trombone - Trompette - Violon - Flûte traversière - Clarinette - Saxophone - Batterie - Accordéon - Piano - Guitare - Basse - Technique vocale

2 : **Niveau de l'année 2021 2022** - Cycle 1 ou 2 Niveau 1/2/3/4 - **ou** nombre d'années de Formation Musicale (ex: C1N1= Cycle 1 Niveau 1)

3 : **! Orchestre Junior !** / Harmonie / BigBand / Chorale enfants / Chorale adultes / Atelier DJEMBE / Groupe Musique Actuelle / **! Ensemble à cordes !**

\* INSTRUMENTS - FORMATION MUSICALE - PRATIQUE COLLECTIVE

\*\* INSTRUMENTS - DEUX PRATIQUES COLLECTIVES

\*\*\* FORMATION LIBRE

## PLANNING ANNUEL 2022 2023

### Permanence d'inscriptions :

lundi et mardi 5 et 6 septembre de 17h à 19h - mercredi 7 Septembre 10h/18h  
Ou sur rendez-vous au 06 62 02 49 60

L'année musicale suit le calendrier scolaire, il n'y a pas de cours pendant les vacances mais des actions de formations / stages / découvertes vous seront proposées

**Début des cours le 12 septembre 2022**

**Fin des cours le 1er juillet 2023**

Les cours sont hebdomadaires, leur durée varie en fonction de l'enseignement :

Cours d'instrument individuel : 30 minutes  
Formation Musicale : 1 heure  
Guitare collective : 45 minutes  
Atelier groupe : 1 heure 30 minutes  
Chorale enfants / Atelier Djembe / Ensemble à cordes : 1 heure  
Chorale adultes : 2 heures  
Orchestre Junior : 45 minutes  
BigBand: 1 heure 30  
Harmonie : 2 heures

## ORGANISATION - SUIVI PEDAGOGIQUE

### PETITE ENFANCE / EVEIL MUSICAL

Les groupes de niveau seront établis avec Noémie la semaine du 12 septembre 2022

### CURSUS

Formation Instrumentale + Formation musicale + Pratique Collective

Les plannings sont établis avec le professeur avant la semaine du 12 septembre 2022

- **Formation Instrumentale**, l'organisation pédagogique (matériel pédagogique / regroupement d'élèves / sorties / évaluations / auditions ) est laissée à l'initiative du professeur en accord avec le projet pédagogique du CMM.
- **Formation musicale** obligatoire pour un premier cycle (4 années) pour les élèves mineurs de moins de 16 ans. **Des cours sont proposés aux adultes et aux grands élèves.**
- **Pratique collective** : L'orchestre junior et la chorale enfants sont proposées en priorité aux élèves inscrits en premier cycle.

Le CMM donne la possibilité aux élèves qui le souhaitent (sur conseil du professeur) **de participer aux examens fédéraux** afin d'obtenir un diplôme de 1er et 2ème cycle ou une équivalence en pratique instrumentale et en Formation Musicale.

Les inscriptions **HORS CURSUS** ne sont pas soumises à examens ou évaluations  
Une participation aux auditions et manifestations est très appréciée.

## ABSENCES

Seules les absences du professeur sont rattrapées.

En cas d'absence, il est indispensable de prévenir le professeur - le CMM décline toute responsabilité en cas d'absence non justifiée.

## DONNEES PERSONNELLES - DROIT A L'IMAGE

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par Le CMM dans le but d'organiser les enseignements, d'informer les adhérents, les élèves, leurs parents sur les activités de l'école et de permettre aux professeurs d'envoyer documents et informations sur les cours aux élèves.

Elles sont conservées pendant la durée de l'adhésion (soit un an et 6 mois) et sont destinées uniquement aux administrateurs, Directeur, agents administratifs et Professeurs de l'Ecole.

Par ailleurs l'adhésion à l'association, suppose l'acceptation tacite de la charte Internet permettant de faire figurer, à des fins de promotion et d'information sur les activités du CMM, nom, prénom et photos (photos de groupe ou concerts) de la personne sans limitation de durée, ni modification de contenu.

Conformément à la «loi Informatique & Liberté » et au « RGPD », vous pouvez exercer vos droits, d'accès aux données, de rectification ou d'opposition ainsi que votre droit à l'image en refusant l'utilisation de vos nom, prénom et photos vous concernant dans les conditions décrites ci-dessus. Pour cela contactez le CMM par courrier papier ou mail et en joignant une copie de votre carte d'identité. (CMM, 1 Impasse Tisserand, 21160 MARSANNAY La Cote, ou mail : [centremusical.marsannay@gmail.com](mailto:centremusical.marsannay@gmail.com))

## ADHESION - COTISATION

**L'adhésion de 40€ est obligatoire et à payer par chèque le jour de l'inscription.**

**La cotisation est payable en 3 ou 10 fois par prélèvement automatique\* ou par chèque.\*\***

\* Remplir le MANDAT SEPA signé ci joint et fournir un RIB

\*\* La totalité des chèques vous sera demandée le jour de l'inscription.

Tout trimestre commencé est dû. L'engagement est annuel est l'année complète est due sauf désistement avant le 1er décembre de l'année en cours.

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA - Joindre obligatoirement un RIB

Fait à

Le

Signature

### IDENTIFICATION DU DÉBITEUR

Titulaire du compte

\_\_\_\_\_

Adresse

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Code Postal \_\_\_\_\_

Ville

\_\_\_\_\_

### NOM ET ADRESSE DU CRÉANCIER

Centre Musical de Marsannay  
1 Impasse Felix Tisserand  
21160 Marsannay-la-côte  
**FR73ZZZ86FAB3**



### COMPTE À DÉBITER

BIC / SWIFT

\_\_\_\_\_

IBAN

\_\_\_\_\_

Type de paiement :

mensuel

ponctuel

En signant ce formulaire de mandat vous autorisez le Centre Musical de Marsannay à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du Centre Musical de Marsannay. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passé avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Les informations contenues dans le présent mandat sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront être données lues à l'exercice par ce dernier de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification prévus aux articles 36 et suivants de la loi N°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

## ENGAGEMENT

Je soussigné (nom prénom) ..... avoir pris connaissance des éléments ci dessus et m'inscrire au Centre Musical de Marsannay pour l'année 2022-2023 .

Fait à Marsannay le,

Signature

## Partie réservée à l'administration



## ATTESTATION

Je soussigné Olivier Leroy, Directeur du Centre Musical de Marsannay atteste que l'élève :

.....

est inscrit(s) au centre Musical de Marsannay pour l'année 2022 2023 pour y suivre régulièrement les cours de :

.....

Que les droits d'adhésion de 40 € (quarante euros) ont été réglés et que la cotisation d'un montant de ..... a été réglée ou est en cours de règlement.

Fait à Marsannay le

Signature

## ADHESION ET DEDUCTION FISCALE : FAITE UN DON VOUS RESTEZ GAGNANT !

Vous pouvez déclarer le montant de l'adhésion au trésor public et bénéficier d'une déduction fiscale  
**Un don de 40€ en plus de l'adhésion (80€) ramène le coût de l'adhésion à 27,20€\***

\* après déduction fiscale

**! MERCI POUR VOTRE SOUTIEN !**



## RECU AU TITRE DE DONS (Articles 200 et 238bis du code général des impôts)

BENEFICIAIRE : **CENTRE MUSICAL DE MARSANNAY**

DONATEUR :

Le bénéficiaire reconnaît avoir reçu au titre de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt la somme de

Et certifie sur l'honneur que les dons et les versements qu'il reçoit ouvrent droit à la réduction prévue à l'article 200 du CGI.

Fait à Marsannay le

Signature